



Le cycle de la matière

« Des montagnes d’emballages »

« Des montagnes d’emballages » est un film qui dure 5 minutes environ. Il est un support adapté pour approcher la question du recyclage des déchets avec les élèves.

Explications du film

« Ca en fait des emballages ! »

De nos jours, nous utilisons de nombreux emballages que nous jetons presque aussitôt.

Ainsi chaque jour une famille jette en moyenne une dizaine d’unités d’emballages.

Dans les poubelles, ces emballages se sont mis à occuper une place considérable : la moitié en volume, le tiers en poids alors qu’en 1960 ils n’occupaient que 10 % du volume.

« Vous êtes sur une montagne d’emballages. »

De même, dans les décharges, ces emballages devenus des déchets, s’accumulent et prennent de plus en plus de place.

On a souvent recours à l’incinération pour réduire le volume et la masse des déchets.

Ce procédé est intéressant d’un certain point de vue parce qu’en brûlant, les déchets produisent de l’énergie qui peut être récupérée et valorisée. Mais les émissions liées à l’incinération contribuent à la pollution du milieu atmosphérique.

« Et pourquoi ça sent si mauvais ? »

Laissés en décharge, les déchets (plastique, verre, cartons, etc.) se mélangent et peuvent donner naissance à des produits toxiques qui s’infiltrent dans le sol. Les eaux souterraines entraînent ces produits avec elles jusqu’aux rivières ou les accumulent dans les nappes phréatiques.

En se mélangeant, les déchets peuvent aussi produire des gaz inflammables (gaz carbonique, méthane, etc.) qui entrent en combustion, dégagent de la chaleur, transforment les déchets en fumée ou en poussières qui elles mêmes rejoignent et polluent l’atmosphère.

Ces mélanges sont souvent à l’origine d’odeurs quelquefois insupportables.

« Autrefois, il n’y avait presque pas d’emballages perdus. »

Les emballages ont été créés pour protéger les produits. 80% des emballages sont utilisés pour les produits alimentaires. Il est vrai qu’un bon emballage protège le produit de l’air ou de l’eau et permet de le conserver dans de bonnes conditions d’hygiène. Sans emballages, beaucoup de produits se périmeraient rapidement. C’est le cas dans les pays en voie de développement où l’absence d’emballages adaptés provoque la perte de la moitié des ressources agroalimentaires.

Les emballages servent aussi à faciliter le transport et le stockage des produits. Ainsi le suremballage permet de saisir d’un seul geste un pack de yaourt. Il permet aussi au transporteur de décharger en une seule manipulation 40 pack de 6 litres de lait installés sur une palette.

Les emballages permettent également de donner aux consommateurs des informations sur le produit : composition, date de fabrication, date limite de consommation.

Ce sont aussi des supports publicitaires : ils permettent aux producteurs de promouvoir les produits et de communiquer avec les consommateurs.

« Heureusement, beaucoup y réfléchissent et on cherche des solutions. »

Ainsi les emballages présentent des intérêts réels. Mais se pose le problème de leur devenir. En ce domaine, les recherches se poursuivent. Des solutions sont déjà proposées.

La meilleure solution serait de réduire l'importance des emballages à ce qui est nécessaire et d'améliorer les propriétés des matériaux pour permettre une réduction des quantités produites et faciliter le recyclage ou la réutilisation.

La loi de 1992 oblige les industriels à mettre en place un système de récupération des emballages attachés à leurs produits ou de cotiser à un organisme agréé par l'état pour se décharger de cette mission.

Ainsi les industriels cotisant à Éco-Emballages peuvent apposer sur leurs produits le logo qui informe le consommateur qu'ils participent au programme géré par cet organisme pour récupérer et recycler les déchets d'emballages ménagers.

D'autres organismes ont été créés pour aider les communes à mettre en place des systèmes de valorisation des ordures ménagères : il s'agit de Cyclamed pour les médicaments, Adelphe pour le verre.

« Si chacun y met du sien... »

La responsabilité de chacun intervient dans le contrôle de son comportement de consommateur et dans la participation au tri des déchets.